



Arrêté du 22 décembre 2014 modifié définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie. Arrêté du 29 décembre 2014 modifié relatif aux modalités d'application du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

**Arrêté du 28 Septembre 2021 modifié** définissant en annexe III un référentiel applicable aux contrôles sur site concernant les fiches d'opérations standardisées mentionnées aux annexes I et II du présent Arrêté.

Lettres mensuelles d'information "CEE" diffusées par la DGEC.

**La prestation est couverte par l'accréditation COFRAC Inspection n°3-105 de DEKRA Industrial** . Liste des implantations et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Date du contrôle :	<b>20/01/2026</b>	Nom de l'entreprise :	<b>BIO BAT ISO</b>
N° de dossier DEKRA :	ALTER GESTION IMMOBILIER 251-224-040 -	Nom du bénéficiaire :	ALTER GESTION IMMOBILIER SDC LA DAUPHINE
Donneur d'ordre :	<b>ENGIE DPEE</b>	Réf donneur d'ordre :	3912
Technicien DEKRA :	<b>AXEL BOUALEM</b>		

**Adresse :**

**Photo du bien immobilier**

41 AVENUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY RES LA DAUPHINE - BATIMENT D 13090 AIX EN PROVENCE



**Rapport de contrôle insitu**

Type d'opération :	<input checked="" type="checkbox"/> COMBLES - BAR/BAT-EN-101	<input type="checkbox"/> MURS - BAR/BAT-EN-102	<input type="checkbox"/> PLANCHERS - BAR/BAT-EN-103
Dans le cadre de la "charte Coup De Pouce":	<input type="checkbox"/> OUI	-	<input type="checkbox"/> OUI
Référence d'opération :	PM000058505A		
Type d'isolant :	Isolation soufflée	-	-
Marque et référence de l'isolant :	UNIVERCELL CRISTAL/SOPREMA		
Surface (m²) validée par Bureau de Contrôle :	476,07		
Résistance thermique* (m².K/W) / Identification :	10,00   Calculée		-
Épaisseur** relevée (mm) / Lambda (W/m.K) :	390   0,039		
Épaisseur minimum théorique*** (mm) :	273 -	-	-

\***Résistance thermique** = Selon BAR/BAT-EN-101 Combles perdus  $R \geq 7,00$ , Rampants  $R \geq 6,00$ . Selon BAR/BAT-EN-102  $R \geq 3,70$ . Selon BAR/BAT-EN-103  $R \geq 3,00$ .

\*\***Épaisseur relevée** = Pour les opérations BAR/BAT-EN-101 --> moyenne si isolant soufflé, Pour les opérations BAR-EN-102 --> donnée relevée sur facture si impossibilité de mesure.

\*\*\***Épaisseur minimum théorique** = isolant soufflé : épaisseur requise après le tassement validant la résistance thermique attendue. Autres typologie d'isolant : épaisseur requise pour l'atteinte de la résistance thermique attendue.



## Résultats des constats visuels et conclusion

	COMBLES	MURS	PLANCHERS
Travaux réalisés :	OUI	-	-
Travaux terminés :	OUI	-	-
Distance de sécurité (avec cadre* périphérique) autour d'un conduit de fumisterie :	Présent	-	-
Dispositif de protection autour des autres sources de chaleur (spots, point chaud lumineux) :	Non vérifiable	-	-
Dispositif de protection autour des installations électriques (VMC, caisson de soufflage) :	Non vérifiable	-	-
Absence de traces d'humidité sur isolant :	OUI	-	-
Isolant avec marquage CE :	Non vérifiable	-	-
Conformité résistance thermique :	Résistance thermique minimale atteinte	-	-
Surface isolée** = surface déclarée : (S mesurée ou estimée dans tolérance < 10% à S déclarée)	OUI	-	-
Opération respectant la réglementation*** liée aux CEE :	OUI	-	-
Existence Devis :	OUI et pièce présentée	-	-
Existence Facture :	OUI et pièce présentée	-	-
Existence Cadre de contribution CEE :	OUI et pièce présentée	-	-
Respect du délai de 7 jours francs entre le devis et les travaux :	OUI et pièces présentées	-	-
<b>Conclusion :</b>	<b>Satisfaisant</b>	-	-
Motif(s) conclusion non satisfaisante :			

Motif(s) conclusion non vérifiable \*\*\*\* :

\* **Cadre** = En combles : dispositif obligatoire dans le cas d'un isolant soufflé, dispositif non exigé dans le cas d'un isolant déroulé. Dispositif non demandé pour les isolants en murs ou plancher bas.

\*\* **Surface** = Prise en considération d'une tolérance jusqu'à 10% inhérente à la méthodologie de prise de mesure aussi bien dans le cas d'une surface mesurée depuis les combles/sous-sol/vide-sanitaire qu'estimée en dehors des locaux précédemment cités.

\*\*\* **Réglementation** = Selon le référentiel en vigueur disponible dans l'Arrêté du 28 Septembre 2021 modifié, les dispositions des lettres du PNCEE avec renvoi aux éléments techniques des DTU, la mention de la surface d'isolant donnant lieu à la prime aux CEE.

\*\*\*\* **Conclusion Non Vérifiable** = Impossibilité totale d'accéder visuellement aux travaux, la mention "surface estimée" est privilégiée.

## Informations complémentaires BAR/BAT-EN-101 - Combles perdus et rampants

### ISOLATION DES COMBLES

L'isolation est posée entre un **espace chauffé** et un **espace NON chauffé** : **OUI**

Type de pose :

Présence d'une fiche de chantier :

Présence des étiquettes de sac :

Surface déclarée sur l'AH ou la facture (m<sup>2</sup>) :

Surface mesurée depuis les combles par le Bureau de Contrôle (m<sup>2</sup>) :

Commentaires :

Écart entre S déclarée et S mesurée > 10%

OU impossibilité de mesure depuis les combles :

La surface isolée a été estimée :

En combles perdus

**Non vérifiable**

**Non vérifiable**

**488**

**476,07**

En rampants de toiture

NON

depuis les locaux chauffés

sur plans

depuis l'extérieur

par moyenne à partir de différentes évaluations :

Surface estimée (m<sup>2</sup>) SI accès partiel OU accès combles impossible :

Mesure épaisseur isolant en 5 points\* (mm) :

390 | 390 | 390 | 390 | 390

Mise en place de piges\*\* graduées tous les 25 m<sup>2</sup> :

**Présent**

Répartition homogène OUI  NON

**Nombre : 17**

*NV = Non Vérifiable*

*\* 5 points = valable uniquement dans le cas d'un isolant soufflé.*

*\*\* Les piges sont uniquement vérifiées dans le cas d'un isolant soufflé.*

### Caractéristiques : Accès aux combles / Identification pare-vapeur / Informations sur protections électriques :

Type d'accès aux combles :	<b>Trappe d'accès plaque rigide</b>
Absence de blocage de la trappe :	<b>Oui</b>
Rehausse de cadre périphérique au dessus de la trappe d'accès - Hauteur > 20% à l'épaisseur de l'isolant :	<b>Présent</b>
Isolation de la trappe d'accès par un panneau isolant :	<b>Présent</b>
Observation d'un pare-vapeur (selon département/altitude) :	<b>Non nécessaire</b>
Repérage des boîtiers électriques avec affichettes agrafées sur la charpente :	<b>Non vérifiable</b>
Observation capot(s) de protection sur le(s) spot(s) :	<b>Non vérifiable</b>

### Élément(s) particulier(s) constaté(s) :

Risque électrique

Non respect de l'écart au feu

Risque Incendie

Autre :

Non vérifiable :



## Informations complémentaires BAR/BAT-EN-102 ou BAR/BAT-EN-103 - Murs ou Planchers

### ISOLATION DES MURS

L'isolation est réalisée entre un **espace chauffé** et un **espace NON chauffé** :-

Surface déclarée sur l'AH ou la facture (m<sup>2</sup>) :

**Surface mesurée par le Bureau de Contrôle** (m<sup>2</sup>) :

L'entreprise a réalisé une visite technique avant les travaux :-

L'isolation est réalisée : **Par l'extérieur**  **Par l'intérieur**

Isolation apparente : **Oui**  **Non**

Type d'isolation :-

Pose homogène de l'isolation :-

La facture ou PV de réception comporte les mentions techniques de la fiche standardisée :-

-

Grilles de ventilation en façade colmatées et/ou obturées :-

-

#### Informations techniques sur points de contrôle spécifiques de l'ITE :

Mode de pose de l'isolation :-

L'isolation bénéficie d'une protection :-

Absence d'anomalies des fixations OU de la protection de l'isolant contre le rayonnement solaire et les intempéries :-

Pare-pluie devant l'isolant (si parement de protection par bardage) :-

Un rail de départ est positionné en pied de l'isolant :-

Hauteur suffisante entre terrain naturel et pied de l'isolant :-

Protection étanchéité en partie haute façade(s) et/ou pignon(s) :-

Protection des appuis de menuiseries :-

Déport des descentes d'eaux pluviales ou descentes d'eaux usées :-

Eléments de plomberie (robinets, tuyaux) incorporés dans l'isolant :-

Protection autour des dispositifs traversant la façade :-

-

#### Informations techniques sur points de contrôle spécifiques de l'ITI :

Mode de pose de l'isolation :-

Mise en place d'un pare-vapeur :-

L'isolation intérieure bénéficie d'une protection :-

Absence d'anomalies sur la protection de l'isolant contre l'usure liée à l'usage du bâtiment :-

-

Présence d'un jointement du parement de protection :-

Déport des prises électriques; interrupteurs; points lumineux devant l'isolation :-

-

Déport des émetteurs de chauffage devant l'isolation :-

-

#### Eléments particuliers constatés sur ITE ou ITI :

Risque incendie

Risque électrique

Risque de décrochage

Risque d'infiltration

Autre

Commentaire

### ISOLATION DES PLANCHERS

L'isolation est réalisé entre un **espace chauffé** et un **espace NON chauffé** :-

Surface déclarée sur l'AH ou la facture (m<sup>2</sup>) :

**Surface mesurée par le Bureau de Contrôle** (m<sup>2</sup>) :

Type d'isolation :-

#### Eléments particuliers constatés :

Risque incendie

Commentaire

Risque électrique

Risque de décrochage

Autre

Commentaire

Si absence réseau électrique déporté, présence d'un écart vis à vis des points chaud lumineux :-

Qualité de pose de l'isolant (continuité, sans morcellement inexplicable, coffrage des points particuliers) :-

Qualité de pose de l'isolant garantissant une tenue dans le temps (type et nombre de fixations suffisantes) :-

L'isolant posé est-il combustible et son classement au feu est-il supérieur à

**Euroclasse E** (usage de matériaux combustibles) :-

Preuve du suivi d'ignifugation chez le

producteur de la matière première avec un niveau de performance équivalent à

l'euroclasse D pour l'épaisseur conventionnelle de 60 mm pour les polystyrènes expansés (EPS) ou 40 mm pour les polystyrènes extrudés (XPS)

### Système de chauffage principal

Photo du système de chauffage



- Electrique      Type d'émetteur :-
- Gaz                      Type d'émetteur : **Chaudière atmosphérique**
- Fioul                      Type d'émetteur :-
- Bois                      Type d'émetteur :-
- Autre

### Historique des modifications en cas d'annule et remplace

Version du Rapport	Date de Modification	Nom du Correcteur	Commentaires Modification(s)
-			

Concernant la prestation sur les travaux d'isolation, le niveau de satisfaction communiqué par le bénéficiaire est :

- 1     2     3     4     5     6     7     8     9     10

Signature du contrôleur  
BOUALEM AXEL



Signature du bénéficiaire





20 janv. 2026 13:05:58  
2 Résidence Verte Colline  
Aix-en-Provence  
Bouches-du-Rhône  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Altitude:275.0msnm  
La vitesse:0.0km/h

Isolant trappe + rehausse



Vue d'ensemble



20 janv. 2026 13:10:32  
43 Avenue de Lattre de Tassigny  
Aix-en-Provence  
Bouches-du-Rhône  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Altitude:276.5msnm  
La vitesse:0.0km/h

Vue d'ensemble



20 janv. 2026 13:10:49  
43 Avenue de Lattre de Tassigny  
Aix-en-Provence  
Bouches-du-Rhône  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Altitude:274.9msnm  
La vitesse:0.7km/h

Écart au feu



20 janv. 2026 13:10:53  
43 Avenue de Lattre de Tassigny  
Aix-en-Provence  
Bouches-du-Rhône  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Altitude:274.6msnm  
La vitesse:0.9km/h

Vue d'ensemble



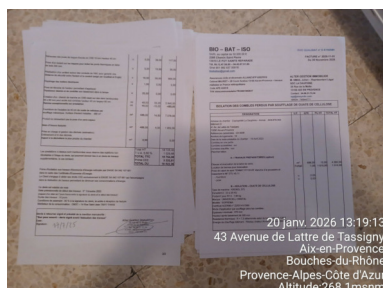
20 janv. 2026 13:12:07  
2 Résidence Verte Colline  
Aix-en-Provence  
Bouches-du-Rhône  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Altitude:277.0msnm  
La vitesse:0.0km/h

Mesure épaisseur



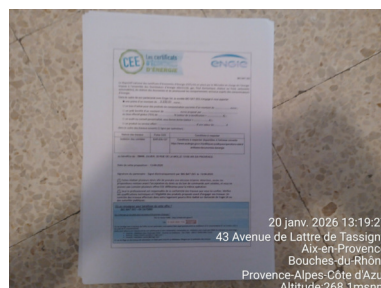
20 janv. 2026 13:11:49  
43 Avenue de Lattre de Tassigny  
Aix-en-Provence  
Bouches-du-Rhône  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Altitude:277.7msnm  
La vitesse:0.3km/h

Vue d'ensemble



20 janv. 2026 13:19:13  
43 Avenue de Lattre de Tassigny  
Aix-en-Provence  
Bouches-du-Rhône  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Altitude:268.1msnm

Facture + devis



20 janv. 2026 13:19:27  
43 Avenue de Lattre de Tassigny  
Aix-en-Provence  
Bouches-du-Rhône  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Altitude:268.1msnm

Cdc



20 janv. 2026 13:12:56  
2 Résidence Verte Colline  
Aix-en-Provence  
Bouches-du-Rhône  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Altitude:278.3msnm  
La vitesse:0.0km/h

Surface mesurée

Signature:

Email: axel.boualem@dekra.com


# Lot Control #617455


Final Audit Report


2026-01-20


Created:	2026-01-20
By:	adpcee@dekra.com adpcee@dekra.com (adpcee@dekra.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAASsYo7-pR57q4hSX9amK9Ls3fOGocdx1p


## "Lot Control #617455" History

 Document created by adpcee@dekra.com adpcee@dekra.com (adpcee@dekra.com)  
2026-01-20 - 11:04:22 PM GMT- IP address: 13.51.24.135

 Waiting for Signature by axel.boualem@dekra.com  
2026-01-20 - 11:04:27 PM GMT

 Signer axel.boualem@dekra.com entered name at signing as Boualem  
2026-01-20 - 11:04:53 PM GMT- IP address: 81.65.139.176

 Document e-signed by Boualem (axel.boualem@dekra.com)  
Signing Link is created by adpcee@dekra.com adpcee@dekra.com (adpcee@dekra.com)  
Signature Date: 2026-01-20 - 11:04:55 PM GMT - Time Source: server- IP address: 81.65.139.176

 Agreement completed.  
2026-01-20 - 11:04:55 PM GMT

